

FedEx France : enquête sur des détournements de fonds au CE

Publié le 26.02.2014, 15h51 | Mise à jour : 17h13



L'affaire a débuté en août, quand un trou de plus de 19.000 euros a été découvert dans les caisses du comité d'entreprise. Selon l'UNSA, près de 10 000 euros auraient ainsi disparu au cours de l'année 2012, et 9.000 euros durant la période allant de janvier à août 2013. | AFP / Justin Sullivan

Le comité d'entreprise (CE) de [FedEx France](#), installé à l'aéroport de Roissy-[Charles de Gaulle](#), est soupçonné d'avoir détourné plus de 19 000 euros entre 2012 et 2013. A la suite d'une plainte contre X déposée par le syndicat UNSA en novembre dernier à Bobigny (Seine-Saint-Denis), le CE français du groupe américain de messagerie fait désormais l'objet d'une enquête pour détournements de fonds, a indiqué une source judiciaire ce mercredi.

L'enquête a été confiée à la gendarmerie des transports aériens.

«Nous voulons trouver le coupable, nous n'acceptons pas que l'on pique dans les cotisations des salariés», a déclaré le responsable de l'UNSA chez FedEx, Anthony Renaud. Depuis 2011, ce sont les syndicats CFDT et CGC qui dirigent le comité d'entreprise français du géant de la messagerie, qui emploie 2 000 salariés à l'aéroport de Roissy, sa principale plateforme hors des Etats-Unis.

Du côté du groupe américain, «le sujet a été pris au sérieux», a assuré une porte-parole de l'entreprise, sans pouvoir confirmer l'étendue des détournements présumés.

Plus de 300 billets d'entrée au Parc Astérix évaporés

L'affaire a débuté en août, quand un trou de plus de 19.000 euros a été découvert dans les caisses du comité d'entreprise. Selon l'UNSA, près de 10 000 euros auraient ainsi disparu au cours de l'année 2012, et 9.000 euros durant la période allant de janvier à août 2013. Un rapport d'experts indépendant, commandé par le CE après cette découverte, a confirmé ce trou de près de 20 000 euros en espèces. D'après ce rapport, remis en janvier au comité d'entreprise, près de 330 billets d'entrée au parc Astérix, d'une valeur de 32 euros chacun, ont également disparu.

Des dizaines de chèques sans justificatifs auraient par ailleurs été émis, entre 2011 et 2013, et des remboursements de frais kilométriques indus auraient été faits au bénéfice de deux syndicalistes non élus. Des billets d'entrée à Disneyland et des billets de cinéma auraient également été dérobés, selon un second rapport cité par le syndicaliste.